



Economie

ST Micro, un déménagement express avec l'aide des CRS

La direction de l'usine rennaise fait le vide alors que le plan social est en cours.

Par Muriel GREMILLET
vendredi 11 juin 2004

Au fronton de l'usine ST Micro de Rennes, les salariés ont inscrit un peu ironiquement une phrase qui devrait leur mettre du baume au coeur : *«Pour lutter contre les délocalisations, les aides aux entreprises doivent perdre leur caractère automatique. Et celles qui délocalisent malgré tout devront rembourser.»* L'auteur n'est autre que Nicolas Sarkozy, le ministre des Finances. Le ministre qui a assuré par courrier les syndicats de sa détermination à *«suivre personnellement l'application du plan social de Rennes»*. Il n'a en revanche rien fait pour empêcher le déménagement brutal de trois machines, hier matin de l'usine de Rennes, début de sa délocalisation à Singapour, décidée en septembre. *«Cette fois, il a montré son vrai visage»*, dit Jean-Marie Michel, de la CFDT de ST Micro.

Piquets. Hier à 5 h 45, des CRS ont pris position devant l'entrée de l'usine. En *«application d'une décision de justice»* du 21 mai, ordonnant aux grévistes qui campent devant les grilles de *«supprimer ou de faire cesser tout obstacle qui entrave la liberté de circulation»* sur le site. Les forces de l'ordre sont venues lever les piquets qui empêchaient le départ des machines. L'intervention a dégénéré. Les salariés ont d'abord jeté des bouteilles, des pierres, des pneus. Avant d'allumer un feu de palettes devant une entrée de l'usine pour bloquer la sortie des camions. Certains se sont couchés en travers de la chaussée, d'autres se sont accrochés aux véhicules. Des coups de matraque ont plu pour leur faire lâcher prise. Les incidents se sont prolongés en ville, à coups de gaz lacrymogène. La préfecture refuse d'endosser la responsabilité des échauffourées. La direction de ST Micro explique, elle, avoir *«fait preuve de patience»* en *«retardant»* le déménagement : *«Nous avons fait confiance à la bonne volonté des gens. Mais comme ils continuaient à bloquer...»*

Les trois machines qui ont été chargées dans des camions auraient pris, selon les

syndicats, la direction de l'Italie avant Singapour. Pourquoi si brutalement ? Pour la CFDT, la direction de ST Micro a fortement besoin de ces machines pour répondre au redémarrage de la demande mondiale de puces. D'autre part, le début de la délocalisation du site breton intervient à la veille d'un épisode judiciaire important, qui pourrait gêner la direction.

Aujourd'hui, le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) doit se prononcer sur la validité des licenciements et de la fermeture du site rennais. Les syndicats, représentés par l'avocat Philippe Brun, souhaitent que la justice reconnaisse que seule l'amélioration de la rentabilité fonde le plan social du groupe électronique. Ce qui est contraire au code du travail. *«On était soi-disant peu profitables, peu productifs et loin des marchés en croissance, dit Jean-Marie Michel, le délégué CFDT de Rennes. Mais le marché est fortement reparti et ST Micro est redevenue une entreprise qui gagne de l'argent.»*

Reclassements. La direction, elle, dit que le sort du site était scellé depuis 2000-2001 et que le groupe fait de gros efforts pour le reclassement des salariés. *«Il est faux de dire que 600 personnes ont été licenciées, martèle la direction. Les licenciements ne concernent que 205 salariés et nous nous fixons un objectif de 80 % de reclassements dans les deux ans à venir.»* Il y a quelques semaines, le groupe franco-italien, détenu à 16,3 % par l'Etat français, a même fait de la publicité dans plusieurs quotidiens pour vendre son plan.

Mais les salariés ne veulent pas se résoudre à la fermeture de l'usine. La passivité de l'Etat hérisse les licenciés, qui dénoncent les *«540 millions d'euros d'aides touchés par ST Micro»* et campent devant les portes depuis novembre 2003. Le désespoir a poussé certains salariés, des femmes, à mener une grève de la faim. En lisant la lettre envoyée il y a quelques jours par les services de Nicolas Sarkozy, Jean-Marie Michel prend un ton grinçant : *«Le ministre se félicite d'avoir "sauvé du chômage" un certain nombre de familles. Nous, on se bat pour toutes les familles.»* Cet après-midi à Nanterre, les salariés risquent d'être très tendus. *«Pourvu que la justice rende la bonne décision, dit l'un d'entre eux. Sinon, tous ces trucs sur les délocalisations n'auront servi à rien. On saura s'en souvenir au moment de voter, dimanche.»*

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=214148>



Economie

Violents incidents lors du déménagement des machines de STMicro

De échauffourées ont opposé jeudi matin à Rennes la police à plusieurs centaines de salariés de STMicroelectronics qui s'opposaient à la délocalisation d'une partie de l'activité à Singapour.

Par Libération.fr

jeudi 10 juin 2004 (Libération.fr - 13:38)

Les salariés de STMicroelectronics (semi-conducteurs), un des leaders mondiaux du secteur et valeur de référence «techno» de la bourse de Paris, se sont opposés avec force au déménagement de machines de l'usine dont une partie de l'activité est délocalisée à Singapour. De violentes échauffourées ont opposé la police à plusieurs centaines de salariés de l'entreprise. Ces derniers, très déterminés, ont d'abord jeté divers projectiles (bouteilles, pierres, pneus) sur les CRS qui avaient pris position tôt jeudi matin devant l'entrée de l'usine, dans la proche banlieue rennaise. Ce déploiement policier exceptionnel avait été mis en place pour permettre le déménagement des machines «en application d'une décision de justice», avait indiqué la préfecture.

Incidents en centre ville

Un peu plus tard, les salariés ont allumé un feu de palettes devant l'entrée nord de l'usine pour empêcher la sortie des camions emportant les machines. Puis les forces de l'ordre ont commencé à charger et à lancer des grenades lacrymogènes.

D'après des témoins sur place, les camions sont finalement sortis de l'usine alors que des salariés se couchaient en travers de la chaussée et que d'autres s'accrochaient aux véhicules escortés par les CRS. Ces incidents, qui se sont poursuivis pendant au moins un kilomètre après la sortie des camions de l'usine, se sont déroulés en pleine ville où des passants se sont trouvés pris dans les émanations de gaz lacrymogènes. Les salariés de STMicro sont ensuite partis en cortège à la préfecture.

Stupéfaction des élus PS

Le 21 mai dernier, le président du tribunal de grande instance de Rennes avait ordonné de «supprimer ou de faire cesser tout obstacle qui entrave la liberté de circulation» sur le

site. Depuis début mai, des salariés bloquaient à tour de rôle l'entrée de l'usine à la suite de la décision de la direction d'arrêter la production sur ce site, annoncée en septembre 2003.

La tension était encore montée d'un cran lorsqu'il y a quelques jours, la direction du fabricant de puces franco-italien avait annoncé mercredi qu'elle suspendait les projets en cours de reconversion et de réindustrialisation de son site de Rennes (Ille-et-Vilaine) en raison du blocage de l'usine.

Seul un projet présenté par des cadres de l'usine et concernant le domaine spatial restait à l'étude. Les élus locaux socialistes avaient alors exprimé leur «stupéfaction», au moment même où «des avancées significatives» avaient été enregistrées pour permettre la «reprise» d'une partie du site. Après la décision de justice du 21 mai, la direction se plaignait qu'elle n'ait donné lieu à aucun changement et que le site «reste toujours bloqué par une trentaine de personnes».

Bénéfice de 213 millions

Spécialisée dans la production de puces sur plaques de silicium de six pouces, l'usine employait quelque 600 salariés avant que la direction ne prenne la décision, en septembre 2003, de fermer l'activité en France pour la transférer à Singapour. Environ 150 intérimaires «ont depuis perdu leur travail» et plus de «200 des CDI ont reçu leur lettre de licenciement», expliquait tout récemment Jean-Marie Michel, délégué CFDT.

Détenu à 16,3% par l'Etat français, le groupe STMicroelectronics a dégagé en 2003 un bénéfice net de 213 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 6,09 milliards d'euros.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=213926>

© Libération